



QUESTIONS AND ANSWERS

Project Title:	Professional English speech writing services
Request number:	RFSO 1000231944

QUESTION 1:
Seeking clarification on eligibility to bid on this RFSO:

On page 3, point 1.2.1 states in part that, “SAC intends to award up to two (2) Standing Offer Agreements to Firms. Firms shall be legally structured as a corporation, partnership or joint venture.”

a) **Question: Is this to say that bids from sole proprietors will not be accepted?**

b) **Question: In submitting a bid as a joint venture, is completion and submission of Section 7.11 (page 23) sufficient to demonstrate that the bid is “legally structured” as a joint venture?**

ANSWER 1:

a) Bid from sole proprietors will be part of an upcoming RFSO to be launched in January.

b) Bid needs to be signed by both contractors and this part needs to be in the bid to see who is going to be the Lead contractor or representative member of this Joint-venture in the Standing Offer.

QUESTION 2:
In regards to the attached RFP, would the Crown please consider revising the wording in the mandatory and rated criteria (M1, M2 & R1) from “The Bidder” to “The Bidder’s resource”?

ANSWER 2:
 No, because the Crown will launch a separate individual process, it will not be necessary to extend the definition.

QUESTION 3:
Section M2 — Samples Showing Speech Writing Experience (page 9 of 30).

a) **It is our experience that the COVID-19 pandemic has significantly curtailed the number of speeches delivered by, and therefore written for, public-sector clients. The requirement for samples of speeches written in the past two years (i.e., from January 2020 to the closing date) therefore feels restrictive. Could the requirement be extended to a many as four years (i.e., from January 2018 to the closing date) to accommodate a more “normal” period of speech-giving activities?**

b) **Can sample lengths be amended? Or perhaps even eliminated? A speech of less than 500 words is only slightly more than four minutes in duration – short even for most appearances at**



Parliamentary committees. The cap of 2,000 words is also quite short for keynote addresses, which tend to be 20 to 30 minutes in length (i.e., much closer to 4,000 words).

Can those requirements be amended (or removed) to allow for longer speeches? Alternatively, can excerpts of longer speeches be provided as inclusions with the Technical Offer, with links to the complete speeches provided for reference, should the evaluators wish?

ANSWER 3:

a) Yes, we can extend the period from January 2019.

b) Our Ministers have not delivered a speech longer than 20 minutes in the past two years. Shorter speeches are more common. This requirement will not be amended.



QUESTIONS ET RÉPONSES

Titre du projet	Services professionnels de rédaction de discours en anglais
Numéro de demande	DOC 1000231944

QUESTION 1:

À la page 3, le point 1.2.1 indique en partie que « SAC a l'intention d'attribuer jusqu'à deux (2) conventions d'offre à commandes à des entreprises. Les entreprises doivent être légalement structurées en tant que société, partenariat ou coentreprise. »

a) Question : Est-ce à dire que les soumissions des propriétaires uniques ne seront pas acceptées?

b) Question : Dans la soumission d'une coentreprise, l'achèvement et la présentation de la section 7.11 (page 23) sont-ils suffisants pour démontrer que la soumission est « légalement structurée » comme coentreprise?

RÉPONSE 1:

a) La soumission des propriétaires uniques fera partie d'une DOC qui sera lancée en janvier.

b) La soumission doit être signée par les deux entrepreneurs et cette partie doit figurer dans la soumission pour voir qui sera l'entrepreneur principal ou le membre représentant de cette coentreprise dans l'offre à commandes.

QUESTION 2:

En ce qui concerne la DOA ci-jointe, la Couronne pourrait-elle envisager de modifier le libellé des critères obligatoires et cotés (M1, M2 et R1) de « Le soumissionnaire » à « La ressource du soumissionnaire »?

RÉPONSE 2:

Non, parce que la Couronne lancera un processus individuel distinct, il ne sera pas nécessaire d'élargir la définition.

QUESTION 3:

Section M2 — Exemples d'expérience en rédaction de discours (page 9 de 30).

a) D'après notre expérience, la pandémie du COVID-19 a considérablement réduit le nombre de discours prononcés par des clients du secteur public et, par conséquent, rédigés pour eux. L'exigence relative à des échantillons de discours rédigés au cours des deux dernières années (c.-à-d. de janvier 2020 à la date de clôture) semble donc restrictive. L'exigence pourrait-elle être prolongée jusqu'à quatre ans (c.-à-d. de janvier 2018 à la date de clôture) pour tenir compte d'une période plus « normale » d'activités de discours?

b) La longueur des échantillons peut-elle être modifiée? Ou peut-être même éliminée? Un discours de moins de 500 mots ne dure qu'un peu plus de quatre minutes, ce qui est court même pour la



plupart des comparutions devant les comités parlementaires. Le plafond de 2 000 mots est également assez court pour les discours-programmes, qui ont tendance à durer de 20 à 30 minutes (c.-à-d. beaucoup plus près de 4 000 mots).

Ces exigences peuvent-elles être modifiées (ou supprimées) pour permettre des discours plus longs? Par ailleurs, des extraits de discours plus longs peuvent-ils être fournis avec l'offre technique, avec des liens vers les discours complets fournis à titre de référence, si les évaluateurs le souhaitent?

RÉPONSE 3:

- a) Oui, nous pouvons étendre la période à janvier 2019.
- b) Nos ministres n'ont pas livré de discours de plus de plus de 20 minutes au cours des deux dernières années. Les discours courts sont les plus communs. Cette exigence ne sera pas modifiée.